

CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 29 juin 2010 – 19 heures

A l'ordre du jour :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| 1. Desserte de la commune en gaz propane en réseau | 2. Amortissement compte 1318 |
| 3. Projet « Ecole et cinéma » | 4. Voirie Allée du Clos de Rougemare |
| 5. Réalisation d'un ossuaire | 6. Informations diverses |
| 7. Questions diverses | |

L'an deux mille dix, le vingt-neuf juin , à dix- neuf heures, le conseil légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Claude LESUEUR Maire, chevalier de l'ordre national du Mérite.

Etaient présents : M. Lesueur Maire, M. Revet, Mme Lethuillier adjoints, MM Langé, Baray, Vimbert, Paumier, Goupil, Mme Traumann.
Monsieur Le Maoût avait donné procuration à Monsieur Revet.
Monsieur Fanonnel avait donné procuration à Monsieur Paumier
Monsieur Delahais avait donné procuration à Monsieur Baray
Monsieur Aubert de Trégomain avait donné procuration à Monsieur Langé.
Absents excusés : MM Clément et Goupil.

Le compte rendu de la dernière séance adressé à chacun des membres n'appelle aucune observation .

Monsieur Langé est nommé secrétaire de séance.

DESSERTTE DE LA COMMUNE EN GAZ PROPANE EN RESEAU

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du résultat d'appel d'offres lancé par le Syndicat Départemental d'Energie pour la mise en place du service public de distribution du gaz combustible en réseau désignant l'opérateur TOTALGAZ mieux disant avec une desserte en gaz propane.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- donne un avis favorable pour la desserte en gaz propane avec l'opérateur TOTALGAZ
- et demande au S.D.E. 76 de poursuivre la mise en place du Service Public du gaz en réseau.

AMORTISSEMENT COMPTE 1318

Le conseil municipal décide d'amortir sur une durée d'un an la participation due par France Telecom à la commune pour les travaux de dissimulation du réseau téléphonique :

Rue de la Sauvagère	521,96 €
Rue de Grosse Mare	4 883,79 €
Rues Coty-Guernesey	596,52 €
Allée des Jardins	1 546,53 €

PROJET « ECOLE ET CINEMA »

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Mme la directrice d'école sollicitant une aide financière communale pour inscrire les élèves de CM2 au projet « Ecole et cinéma » mis en place par l'Inspection d'Académie. Ce projet consiste en 3 projections au cinéma de Fécamp, ce qui implique trois allers-retours soit environ 600 euros et 150 euros de droits d'entrée.

Après délibération, il est décidé le principe d'attribuer une subvention à définir après étude de l'apport de la coopérative scolaire et d'une éventuelle participation de chaque élève.

VOIRIE LOTISSEMENT DE ROUGEMARE

Le conseil est informé que les travaux de réfection de voie des lotissements ne sont pas éligibles au régime de subvention du Département. Après réflexion et considérant que la voie susdite est intégrée dans le réseau communal il est décidé de renouveler la demande en fin d'année.

REALISATION D'UN OSSUAIRE

Afin d'être en conformité avec la législation en vigueur, il est décidé la réalisation d'un ossuaire. Trois propositions très différentes sont soumises, les coûts variant de 2332,20 € à 9 355,11 €. Après étude, le conseil, lors d'une prochaine réunion, fera un choix définitif. Cette opération est projetée pour 2011.

INFORMATIONS DIVERSES

- Plan communal de sauvegarde

Il est obligatoire de mettre en place une astreinte parmi les élus communaux et le personnel de mairie qui doit permettre de recevoir à tout moment une alerte et d'activer le poste de commandement municipal. Le maire et les adjoints sont tout désignés.

- Remerciements

- L'Association Sportive et Culturelle du canton de Criquetot-l'Esneval remercie les membres du conseil municipal et les employés communaux de l'aide précieuse apportée lors de la Ronde cantonale du 16 mai.
- L'association des Thil de France remercie le conseil de la subvention qui leur a été allouée.

- Sortie scolaire au mémorial de Caen

Le comité du Havre du Souvenir Français propose aux élèves du Tilleul une visite du mémorial de Caen le 12 avril 2011. Le coût individuel serait de 55 euros, le Souvenir Français participant à hauteur de 20 € par élève. Ce projet sera soumis à la directrice de l'école et à l'enseignant adjoint. La commune pourrait participer au financement.

- Poste équestre estival de la gendarmerie

Monsieur Pierre Ory sous-préfet du Havre sera présent à l'installation officielle du poste équestre le 23 juillet prochain. Il pourrait être accompagné de Madame Pirocchi directeur de cabinet.

- Agent communal

Monsieur le Maire présente M. Yannick Gervais, demeurant à Turretot, nouvel agent communal depuis le 3 mai.

QUESTIONS DIVERSES

M. Baray donne le compte rendu de l'assemblée générale de l'association des Thil de France qui s'est tenue le 30 mai dernier à Thil.

- Il fait part de la demande d'un administré d'installer deux bancs sur le trottoir longeant le cimetière, rue du Président Coty. L'accessibilité et l'exiguïté du trottoir ne permettant pas cet aménagement, il n'est pas donné suite à cette proposition qui d'ailleurs pourrait être considérée par les exploitants des commerces en face comme une intrusion dans leurs activités.
- Il demande l'élagage de la haie du stade. Ces travaux seront réalisés en 2011.
- Il demande également l'élagage des tilleuls Allée de la Caillouterie. Le nécessaire sera fait à l'automne.

M. Paumier présente l'état d'avancement des travaux de la supérette dont l'achèvement pourrait être aux environs de la mi-décembre. Le conseil municipal se joint à M. le Maire pour féliciter les entreprises de leur professionnalisme, de la qualité de leur travail et de leur étroite collaboration dans la conduite des travaux. Les architectes Messieurs Yves et Gauvain ALEXANDRE sont également félicités pour leur suivi du chantier.

Les conseillers sont invités à la visite de chantier le 6 juillet prochain.

M. Langé s'inquiète de la finalisation de l'implantation de l'arrêt de cars Hameau de La Moyennerie. Un nouveau courrier sera adressé à M. Barrier de la Direction des Transports.

Il signale qu'après les travaux d'effacement des réseaux électrique et téléphonique Rue des Gamelins les supports en béton n'ont toujours pas été enlevés.

Il se fait l'interprète d'un administré demeurant Rue des Gamelins. Lors des derniers travaux de mise en souterrain des réseaux, un poteau de sa clôture a été quelque peu déterré et peut présenter un danger pour les usagers de la route. Il est demandé à cet administré d'adresser un courrier en mairie afin de le transmettre à l'entreprise intéressée.

Il s'inquiète des termes d'un article de presse concernant les obligations du SPANC concernant la prestation des vidanges de fosses septiques et des facturations non conformes aux prestations du fermier attributaire du marché. Le maire souligne que ces problèmes sont d'ordre syndical et n'engagent en rien la commune. Le président Charles Revet a d'ailleurs fait insérer un article important à ce sujet dans la presse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45.

Après la séance M. Langlois demeurant Clos de Rougemare informe le conseil de la création de l'association loi 1901 dénommée « Pour rétablir le juste périmètre de sécurité autour de la cavité n° 18 du Tilleul ».